

Moyenne Section
(année de naissance : 2021)

École primaire Dorine Bourneton
05 61 94 55 77
École maternelle
05 61 94 55 76

31800 Villeneuve-de-Rivière

Année scolaire 2025/2026

Note de rentrée destinée aux familles

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 1er septembre 2025.**

La classe a lieu **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h15.**
Les portes de l'école ouvrent 10 minutes avant l'heure de classe.
Les enfants sont accueillis au portail.

La loi du 26 juillet 2019 oblige à l'instruction les enfants à partir de 3 ans. En Moyenne Section, votre enfant doit être présent chaque jour le matin et l'après-midi.

Votre enfant aura pris un petit-déjeuner complet à la maison. Il n'y aura pas de collation proposée sur le temps scolaire. Cependant, des enfants arrivant tôt à l'ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École) et ayant pris un petit-déjeuner trop léger pourront, en concertation avec la directrice, prendre une collation avant l'entrée en classe.

Si votre enfant est pris en charge par l'ALAÉ après 16h15, il sera possible de fournir un goûter que vous laisserez dans le cartable.

Les informations concernant l'école, la classe et votre enfant seront communiquées par voie numérique via l'ENT (Espace Numérique de Travail) ONE CONNECT. Assurez-vous d'avoir une adresse électronique à jour. Ponctuellement, des informations sur papier circuleront dans une petite chemise cartonnée.

Une réunion de rentrée aura lieu courant septembre.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'école, vous pourrez déposer, dès la rentrée, votre candidature aux élections des représentants de parents d'élèves.

Liste des fournitures :

- 1 cartable/sac pas trop petit pouvant contenir une chemise cartonnée 17x22 cm, vêtements (gilet, pull, casquette), doudou, boîte à goûter et gourde si votre enfant ira à L'ALAÉ en fin d'après-midi.
- 1 change complet dans un sac en plastique ou en tissu (slip/culotte, chaussettes, pantalon, tee-shirt + quelques sacs plastiques afin de vous remettre les vêtements souillés). Ce change sera gardé à l'école dans le casier de votre enfant.
- 1 tasse ou gobelet en plastique (petite taille).
- 1 tablier en plastique souple ou en tissu avec manches longues.
- 1 chemise cartonnée à élastiques petit format (17x22 cm) unie. La marquer au nom de votre enfant à l'intérieur. Les enfants ayant fait leur année de PS dans la classe ont déjà cette chemise cartonnée en classe. Ne pas en fournir à nouveau.
- 3 boîtes de mouchoirs en papier (non fantaisie).
- 1 sac de couchage ou couverture (et un « doudou » si besoin) pour le temps de repos de l'après-midi si votre enfant prend son repas en cantine. Fournir le sac de couchage ou la couverture dans un sac en tissu ou plastique qui restera à l'école. Le sac de couchage ou la couverture seront remis à chaque période de vacances afin de les laver.
- L'attestation d'assurance scolaire avec les 2 mentions : responsabilité civile et individuelle d'accidents corporels.

Marquez au nom de votre enfant tout ce qui sera fourni à l'école. Chaque vêtement du change sera marqué ainsi que le cartable et le doudou. Les casquettes, chapeaux, vestes, gilets seront également marqués.

Merci pour toute l'attention que vous porterez à ce document.

Bel été à tous !

Valérie Beaufiles